Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et l'État s'engagent pour le développement durable



Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et l'État s'engagent pour le développement durable du territoire grâce au Contrat de Relance et de Transition Écologique

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, représentée par son Président, Pierre Gonzalvez, et l'État, représenté par le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, ont signé le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) dans le cadre de France Relance. Objectif ? Simplifier les démarches contractuelles avec l'État et accompagner la collectivité autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

3 axes de développement

Le CRTE permet aux collectivités d'intégrer, dans leurs priorités et au sein de leurs projets de territoire, les ambitions de la transition écologique. Il est composé d'un diagnostic territorial et d'une liste d'orientations et de projets sur lesquels ce contrat permet de mettre l'accent. Tous ces éléments ont fait l'objet d'un travail en collaboration avec les 5 communes membres et les services préfectoraux.

Le contrat a été adopté lors du conseil communautaire du 1er juillet dernier. Il est signé pour une période pluriannuelle de 6 ans et liste les ambitions du territoire à travers 3 axes de développement : un environnement exceptionnel à protéger, accompagner un développement économique et agricole durable et en transition et enfin, assurer la cohésion d'un territoire à taille humaine.



La signature a eu lieu en présence des élus et du préfet de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Des crédits 2021 à hauteur de 1,6M€

Le CRTE est l'occasion de signer chaque année avec la Préfecture une 'convention financière annuelle' qui reprend les crédits d'État qui sont venus cofinancer certains projets et investissements publics et privés du territoire. Ainsi, pour l'année 2021, 15 projets sont financés par la Communauté de Communes et ses communes membres à hauteur de 8M€ dont 1,6 M€ financés par l'État au titre des différentes dotations.

Le CRTE liste 15 projets

8 sont directement portés par la communauté de communes, les autres sont portées par les communes membres ou des privés. Il s'agit par exemple de : la mise en œuvre d'un Plan Climat ambitieux et moteur des politiques locales et de son volet développement du Photovoltaïque, l'adoption d'un Programme local de prévention des déchets et d'économie circulaire ambitieux et partagé, contractualisé avec la Région et l'ADEME, ou la réfection de l'axe Le Thor – L'Isle sur la Sorgue.